

Des millions de dollars en santé pour la région



Le ministre Gaétan Barrette en compagnie du député de Saint-Maurice, Pierre Giguère, et de la présidente de la Corporation de la Maison des Trois colombes, Lise Landry.

FRANÇOIS GERVAIS



GUY VEILLETTE
Le Nouvelliste

(Shawinigan) Rêvée en 2004, abandonnée en 2011 puis relancée en 2014, la Maison des Trois colombes de Shawinigan ne s'est jamais autant approchée de la réalité. Vendredi après-midi, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, s'est déplacé lui-même au centre administratif Joseph-Garceau afin d'annoncer un financement récurrent de 544 000 \$ pour ce projet, un signal déterminant pour la réalisation de cette unité de soins palliatifs.

Pour l'ex-mairesse de Shawinigan, Lise Landry, il s'agit d'un grand jour, elle qui s'implique dans cette initiative depuis ses tout débuts, il y a douze ans. Pour elle, il s'agit de l'aboutissement de très longues démarches et sa ténacité n'est pas passée inaperçue.

«Mme Landry a mené beaucoup de batailles dans sa vie et en voilà une autre qu'elle a gagnée», souligne la ministre responsable de la Mauricie, Julie Boulet.

ma PRESSE

Ajouter

PARTAGE

Partager 50

Tweeter

G+ 1



DU MÊME AUTEUR

[Hockey mineur: assemblée houleuse à Mont-Carmel](#)

[Pour dompter l'éléphant dans la pièce](#)

[Shawinigan se serre la ceinture](#)

[Des citoyens se mobilisent pour le parc de la Rivière-Grand-Mère](#)

«Ça fait deux ans qu'on a été élus», rappelle le député de Saint-Maurice, Pierre Giguère. «Le premier dossier qui est tombé sur ma table, c'est Mme (Landry) qui me l'a amené. Vous connaissez Mme Landry, quand elle agrandit les yeux, ça veut dire qu'il faut écouter!»

L'aide financière récurrente de 544 000 \$ correspond aux coûts d'exploitation de ce projet, ce qui représente 68 000 \$ par lit. La Maison des Trois colombes doit compter huit chambres. Le personnel sera constitué d'une infirmière, d'une infirmière auxiliaire, de préposés aux bénéficiaires, d'auxiliaires et d'un coordonnateur. À noter qu'une chambre sera réservée aux enfants en fin de vie, une première dans la région.

La Maison des Trois colombes sera située à proximité de l'hôpital régional, sur un terrain que le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec cédera par emphytéose pour une durée de 25 ans.

«Je suis contente parce que c'était un besoin pour la population», souligne Mme Landry. «Ça fait près de deux ans et demi que le comité travaille là-dessus. Nous avons eu des hauts et des bas, mais il y avait toujours quelqu'un pour rappeler qu'il fallait aller de l'avant.»

Sur une note plus personnelle, Mme Landry reconnaît qu'elle n'a pu s'empêcher de penser à son mari Henri, décédé à l'ancien centre d'hébergement Joseph-Garceau il y a trois ans presque jour pour jour.

«J'avais l'impression qu'il était en arrière de moi, qu'il me soufflait dans le cou», sourit-elle. «Je suis certaine que s'il était ici, il serait fier d'avoir un équipement qui permet de répondre aux besoins.»

Une campagne se mettra en branle au cours des prochaines semaines pour financer la construction de ce projet, dont la valeur devrait atteindre 1,7 million \$. Si tout se déroule comme prévu, les travaux devraient commencer à l'automne et la Maison des Trois colombes serait livrée un an plus tard. Les premiers bénéficiaires seront attendus au début de l'année 2018.



La Maison des Trois colombes verra finalement le jour grâce à l'implication de Gaétan Barrette (ministre de la Santé et des Services sociaux), Martin Beaumont (président - directeur général, CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec), Lise Landry (présidente de la Corporation de la Maison des Trois colombes), Pierre Giguère (député de Saint-Maurice) et Julie Boulet (ministre responsable de la Mauricie).

FRANÇOIS GERVAIS

Ratio

L'ajout de ces huit chambres en soins palliatifs permet une desserte complète du territoire du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec. D'ailleurs, pour illustrer l'importance stratégique de cette annonce, les députés Pierre-Michel Auger (Champlain), Jean-Denis Girard (Trois-Rivières) et Marc H. Plante (Maskinongé) s'étaient aussi déplacés pour l'occasion.

«Nous sommes à quinze ans seulement de faire face au pic démographique du Québec», rappelle M. Barrette, en parlant du vieillissement de la population. «La question des soins palliatifs touche tout le monde.»

Le ministre précise que les experts estiment qu'il faut un lit par 10 000 habitants pour répondre aux besoins en soins palliatifs.

«Avec ce projet, on va peut-être même excéder un peu ce ratio dans la région», fait remarquer M. Barrette. «Dans le CIUSSS

de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, nous aurons 68 lits de soins palliatifs pour une population de 510 000 personnes. Quand on prend chacune des sous-régions, le ratio local sera atteint partout.»

Au Centre-de-la-Mauricie, on ne comptait que quatre lits en soins palliatifs pour 64 000 personnes avant cette annonce.

M. Barrette se cabre un peu quand on lui demande pourquoi a-t-il fallu un organisme sans but lucratif dirigé par une ancienne mairesse pour convaincre le gouvernement de la nécessité de ce projet à Shawinigan.

«Allez demander au spécialiste des soins de gériatrie qui était au pouvoir pourquoi il ne l'a pas fait», pointe-t-il. «Allez demandez au Parti québécois et à Réjean Hébert pourquoi il ne l'a pas fait. Je vais vous le dire: c'était sa spécialité d'annoncer des choses qui n'étaient pas budgétées et de ne rien faire. Moi, je le fais. Nous, on n'est pas dans le passé, on est dans le présent et dans le futur. Nous avons une politique de soins palliatifs et c'est l'exécution de cette politique que je fais.»